

Riz Européen.

*Bon pour vous,
précieux pour l'environnement.*



L'Italie, le Portugal, la France s'associent pour promouvoir le **riz Japonica européen** : un produit d'excellence, bon, sain et polyvalent.

La durabilité au cœur de ce grand projet.

Ente Nazionale Risi, organisme économique public italien créé pour contrôler et soutenir la filière du riz en Italie, **Casa do Arroz - Associação Interprofissional do Arroz (CdA)**, association interprofessionnelle portugaise de la filière du riz et le **Syndicat des Riziculteurs de France et Filières (SRFF)**, fondé dans le but principal de promouvoir l'ensemble de la filière rizicole française, sont les partenaires et promoteurs de **SUSTAINABLE EU RICE - DON'T THINK TWICE**, un projet financé avec le soutien de l'Union Européenne et né dans le but de diffuser et promouvoir le riz Japonica européen.

La production de riz en Europe, qui s'identifie essentiellement au **type Japonica**, représente **0,4 % de la production mondiale** et 77 % de la riziculture de l'UE. La production européenne de riz Japonica, notamment par rapport aux variétés de riz d'Asie du Sud-Est, est de **meilleure qualité** en termes de caractéristiques organoleptiques, de sécurité alimentaire et de durabilité. Le riz est produit avec des techniques agronomiques qui garantissent la salubrité. Derrière la tradition gastronomique la plus savoureuse et la plus authentique du riz européen, se cache un véritable patrimoine culinaire. C'est cette excellence unique que le projet SUSTAINABLE EU RICE - DON'T THINK TWICE entend soutenir notamment dans **les grands pays consommateurs de riz de l'Union européenne, à savoir l'Italie, le Portugal, la France et l'Allemagne**.

Des **activités de communication et de divulgation** sont prévues pour approfondir la compréhension des aspects distinctifs **du riz Made in EU comme sa production et son utilisation**, et le contact direct avec les consommateurs et les parties prenantes pendant les événements sera largement privilégié. L'objectif est de renforcer également la prise de conscience de la valeur de la culture du riz en termes **de durabilité et de protection des ressources naturelles**. Enfin, il est également prévu de produire **divers matériels de promotion et d'information : supports d'information multimédia, sites spécialisés, événements, forums et salons internationaux dans tous les pays cibles**. La revendication qui accompagne le projet est « Riz européen. Bon pour vous, précieux pour l'environnement » et sera reproduit sur tous les supports de la campagne. Le site web **www.sustainableurice.eu** et les réseaux sociaux favoriseront la narration de la riziculture en Italie, en France et au Portugal, avec des informations détaillées sur les recettes, les méthodes de culture et de production, la biodiversité, l'utilisation des ressources d'eau dans la rizière, les traditions, les anecdotes, les curiosités et tout ce qui peut permettre aux consommateurs européens d'approfondir leur connaissance du riz européen durable et de ses nombreuses qualités.

Riz Made in EU : la valeur de la durabilité.

La riziculture européenne est déterminée par les rizières qui contribuent à la **sauvegarde des écosystèmes, à la préservation des espaces ruraux, à la promotion de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique**. En Europe, les paysages rizicoles sont synonymes d'utilisation rationnelle des ressources environnementales et respectent les équilibres naturels. **Consommer du riz européen, c'est donc soutenir ces valeurs uniques, qui font partie de la tradition et de la culture de notre continent.**

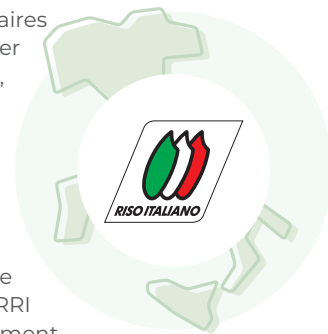


CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC L'AIDE DE
L'UNION EUROPÉENNE

L'UNION EUROPÉENNE SOUTIEN
LES CAMPAGNES QUI ENCOURAGENT
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.



Ente Nazionale Risi (ENTERISI) est un organisme économique public italien créé en 1931 pour contrôler et soutenir le secteur du riz italien. Il opère sous la supervision du Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières. Parmi les activités d'ENTERISI, il est important de souligner l'intense activité visant à protéger l'ensemble du secteur du riz : la promotion du riz « made in Italy » avec des campagnes d'information, l'assistance technique aux agriculteurs, les services d'analyse et la recherche visant à améliorer la production. ENTERISI surveille également l'ensemble du marché italien du riz, en établissant des prévisions annuelles et des budgets de placement définitifs, permettant à la chaîne d'approvisionnement de mettre en œuvre des actions pour orienter les choix commerciaux. En plus des actions mentionnées ci-dessus, une autre tâche importante consiste à représenter les riziculteurs et les industries italiennes auprès de la Commission européenne. En outre, par l'intermédiaire du Centre de recherche sur le riz et du Service d'assistance technique, il réalise des essais sur le terrain et collabore avec de nombreuses institutions de recherche nationales (universités, instituts d'expérimentation agricole, etc.), des instituts de recherche internationaux (IRRI – Philippines, CFR – France), des organismes publics (régions, provinces, agences de protection de l'environnement, douanes, etc.) et des entreprises privées (riziculteurs et transformateurs). L'Italie est le plus grand producteur de riz en Europe, avec environ 227 300 ha (en 2020), ce qui représente plus de 50 % de la surface totale de riz dans l'UE, avec une production d'environ 1 500 000 tonnes (Ente Nazionale Risi, 2020). La production est principalement concentrée dans deux régions, le Piémont et la Lombardie, où se trouve 94 % des hectares cultivés en Italie. En effet, la riziculture italienne est concentrée dans les zones les plus propices à la culture du riz, qui sont situées dans la vallée occidentale du Pô. Les provinces les plus importantes à cet égard sont Vercelli, Novara, Pavie et Milan. Ces territoires représentent 88 % de la superficie nationale totale et 90 % des entreprises rizicoles. Contrairement aux autres secteurs agricoles, le secteur du riz compte des exploitations hautement spécialisées et de grande taille (60 hectares en moyenne en Italie). Sur un total de 3 785 exploitations, 45 % ont une superficie supérieure à 50 hectares et détiennent 80 % des surfaces. Vercelli et Novara, en particulier, affichent une taille moyenne d'exploitation supérieure au chiffre national, tandis que Pavie est la province où la proportion d'exploitations est la plus élevée (36 %).



Le Syndicat des Riziculteurs de France et Filière (SRFF) a été fondé en 1947, à l'initiative des producteurs de riz ainsi que les autres membres de la filière riz (Organismes Stockeurs, Riziers ou transformateurs et Conditionneurs), dans le but principal de promouvoir l'ensemble de la filière rizicole tout en portant les réflexions et les décisions sur son avenir. Depuis 2000, le SRFF assure également, en tant qu'Organisme de Défense et de Gestion (O.D.G.) la gestion et le suivi du Riz de Camargue IGP (Indication Géographique Protégée) c'est-à-dire la traçabilité, depuis la production jusqu'au conditionnement, les contrôles ainsi que les différentes analyses pour garantir tous les critères du cahier des charges. De plus dans le cadre de ses missions, il encourage la notoriété et la promotion au travers d'actions de communications auprès des consommateurs. Il met ainsi tout en œuvre pour valoriser le « riz camarguais » auprès des consommateurs finaux et des distributeurs. Toutes les actions sont mises en place, sans négliger le développement de circuits courts en partenariat avec des programmes tels que le Leader (dispositif européen de financement de projets locaux et d'accompagnement de proximité). Celui-ci est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les 3 intercommunalités du Pays d'Arles, les Chambres d'Agriculture du Gard et des Bouches-du-Rhône, et le Parc Naturel Régional de Camargue. Ces dernières années, les canaux de commercialisation de l'Agriculture biologique ont également été intégrés dans les initiatives de promotion. Le SRFF bénéficie d'un soutien politique et financier de la région Sud (Département 13) et de la région Occitanie (Département 30). Tous les riziculteurs français sont membres du SRFF, car c'est la seule organisation de promotion du riz en France. En fait, la promotion du riz de Camargue IGP est l'un des principaux objectifs du SRFF, avec le suivi de la traçabilité et de sa qualité auprès du grand public, y compris les scolaires. La production française rizicole est concentrée en Camargue. Après le tourisme, l'agriculture est la deuxième activité économique du delta du Rhône. La France est un contributeur majeur à la production durable de riz au niveau européen. Aujourd'hui, la production de riz en France (2020) est de l'ordre de 14 000 ha pour une production aux alentours de 71 800 tonnes. Selon la FAO, le riz occupait en 2017 une superficie de 17 000 ha, avec une production de 85 000 tonnes.



Casa do Arroz – Associação Interprofissional do Arroz (CdA) est l'association interprofessionnelle portugaise de la filière du riz. C'est une organisation privée à but non lucratif, fondée le 10 février 2012, ayant pour mission principale la promotion et la défense du secteur rizicole portugais. CdA est composée par les associations de producteurs/cultivateurs (AOP – Associação dos Orizicultores de Portugal et APOR – Associação Portuguesa de Orizicultores), l'association nationale des meuniers (ANIA – Associação Nacional dos Industriais de Arroz) et l'association des distributeurs (APED – Associação Portuguesa das Empresas de Distribuição), représentant presque 100 % des cultivateurs (2 000 particuliers) et 90 % des meuniers (6 entreprises : Arrozeiras Mundiarroz, S.A. ; Dacs Atlantic, S.A. ; Ernesto Morgado, S.A. ; Novarroz, S.A. ; Orivárzea, S.A. ; et Valente Marques, S.A.). Au Portugal, la production de riz revêt une grande importance sociale et économique. La production est concentrée dans les vallées des fleuves Sorraia, Tejo, Sado et Mondego sur une superficie d'environ 30 000 ha. Cette superficie est divisée entre la région de Lisbonne et plus précisément, les vallées des fleuves Sorraia et Tejo, qui représentent 47 % de la superficie totale, la région de l'Alentejo (fleuve Sado), qui représente 32 %, et la région centrale (fleuve Mondego), pour les 20 % restants. Au total, le secteur portugais du riz produit 180 000 tonnes de riz, ce qui représente 60 % de la consommation portugaise. Le Portugal a la tradition de produire du riz de type Japonica, presque exclusivement le riz « Carolino ». En raison des conditions pédoclimatiques favorables, 80 % de la superficie est consacrée à la production du riz « Carolino » tandis que le 20 % restants est destiné à la variété Indica. Casa do Arroz, en tant que principale association du secteur du riz portugais, a été directement impliquée dans la législation sur le riz récemment établie – DL 157/2017 du 28/12/2017, qui régit la qualité du riz vendu au Portugal et définit correctement le profil des variétés de riz les plus importantes économiquement telles que le Carolino Japonica et l'Açulha Indica. Enfin, Casa do Arroz a également pour mission de promouvoir la spécialité de riz portugaise appelée « Arroz Carolino » et « Riz Carolino », qui représente le patrimoine gastronomique portugais, en utilisant généralement le slogan de la campagne « Carolino, Arroz de Portugal » et « Carolino, riz portugais ».



Le contenu de cette campagne de promotion reflète uniquement la position de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne et l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA) déclinent toute responsabilité quant à toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.



CAMPAGNE FINANÇÉE
AVEC L'AIDE DE
L'UNION EUROPÉENNE

L'UNION EUROPÉENNE SOUTIEN
LES CAMPAGNES QUI ENCOURAGENT
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

